



AVENANT N°1 PROJET D'ETABLISSEMENT

2013-2018 MAJ juillet 2015



ESAT Sud Loire

13 rue de la Grande Courbe

44450 ST JULIEN DE CONCELLES

Tél : 02 40 58 40 40 (3 puis 1)

esat@psyactiv.fr

<http://psyactiv.fr>

SOMMAIRE.....	3
PREAMBULE.....	5
PARTIE 1 - PRESENTATION DE L'ESAT.....	5
1. Présentation de l'association gestionnaire	5
2. La situation géographique	6
Les Locaux	6
PARTIE 2 - L'OFFRE DE SERVICE.....	6
1. L'admission	6
2. L'accompagnement medico-social et éducatif	7
3. Les principes d'intervention.....	7
La participation des usagers.....	7
PARTIE 3 - LES MOYENS AU SERVICE DU PROJET.....	8
1. Les ressources humaines	8
Les fonctions.....	8
La dynamique de travail d'équipe, la coordination et l'interdisciplinarité.....	8
2. La démarche qualité et la gestion des risques	9

Préambule

Le lieu d'hébergement de l'ESAT « Sud Loire » situé au 51 rue de la Loire au Loroux Bottereau appartenait à la municipalité du Loroux Bottereau. Le projet de la reconstruction de l'hôpital local, qui a débuté le 30 juin 2015, se situe à l'emplacement du bâtiment loué par l'ESAT « Sud Loire ».

Le projet de déménagement de l'ESAT Sud Loire a connu plusieurs étapes : une pré-étude architecturale, une réservation de terrain en zone artisanale puis le choix d'une orientation nouvelle avec la séparation de l'ESAT « Sud Loire » de l'Entreprise Adaptée « Cérame Atelier ».

Après cette décision de l'Association gestionnaire « Les Briords », il a été engagé une recherche d'un établissement à louer, le temps d'établir un nouveau projet architectural, et ainsi, poser dans de bonnes conditions, les choix d'aménagement au regard de l'ensemble des réglementations, responsabilités et adaptabilités vis-à-vis des besoins des personnes accueillies.

Aujourd'hui, l'ESAT « Sud Loire » a une vision de son évolution programmée sur 3 ans, validée par le Conseil d'Administration de l'Association gestionnaire « Les Briords ».

En juin 2015, l'ESAT Sud Loire a quitté les locaux situés 51, rue de la Loire au Loroux Bottereau pour s'installer à 4 kms dans des bâtiments zone de Beausoleil à St Julien de Concelles.

Cet avenant décrit les changements importants qui ont eu lieu depuis la rédaction du Projet d'Etablissement en 2013.

PARTIE 1 - PRESENTATION DE L'ESAT

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION GESTIONNAIRE

Le 26 mai 2015, l'Association Les Briords, devient l'Association Psy'Activ et le Service UFFORE devient le Service d'Evaluation et d'Accompagnement Professionnel (SEAP).

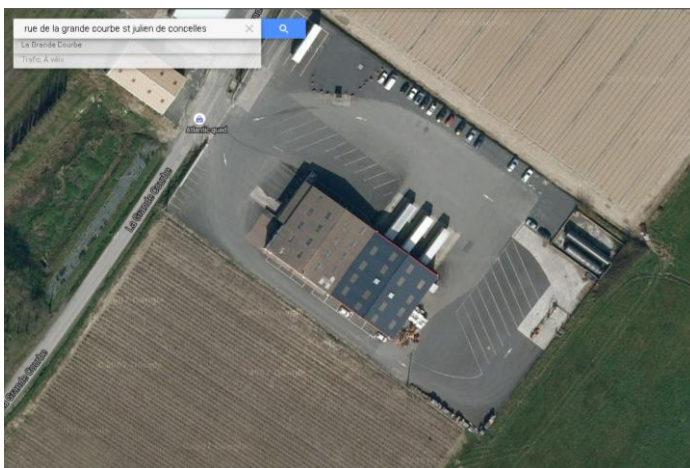
En juin 2015, l'ESAT Sud Loire déménage dans des locaux à Saint Julien de Concelles alors que Cérame Atelier et le SEAP s'installent à Sainte Luce sur Loire.

2. LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

Situé dans le Vignoble Nantais, Saint Julien de Concelles se situe à 4 kms du Loroux Bottereau et 13 kms de Nantes.



3. LES LOCAUX



L'établissement est installé depuis début juin 2015 dans un nouveau local, d'une surface de 570 m² au sol + 216 m² d'espaces bureaux et sanitaires à l'étage, qui répond aux besoins élémentaires d'accueil. Des travaux d'aménagement ont été réalisés : création d'un réfectoire, 1 vestiaires femmes avec toilettes, 4 vestiaires hommes distincts, 1 salle de pause...

PARTIE 2 - L'OFFRE DE SERVICE

1. L'ADMISSION

Toute admission est conditionnée par une démarche volontaire de la personne handicapée.

Les personnes demandant à entrer dans l'établissement sont reçues par le Directeur ou l'un de ses collaborateurs.

Un dossier est instruit, l'inscription du demandeur est portée sur une liste d'attente lorsque tous les documents sont remis. Un stage peut être programmé.

Les candidatures sont étudiées par une commission pluri professionnelle qui se réunit 2 fois par an. La personne peut alors être inscrite sur la liste d'admissibilité. A partir de ce statut, elle peut entrer dans l'établissement lorsqu'une place est disponible.

2. L'ACCOMPAGNEMENT MEDICO-SOCIAL ET EDUCATIF

L'ACCOMPAGNEMENT MEDICAL

A partir du 1^{er} septembre 2015, l'ESAT Sud Loire bénéficiera d'un temps de psychologue tous les mardi après-midi, ce qui permettra un soutien supplémentaire pour les usagers mais également pour les professionnels.

3. LES PRINCIPES D'INTERVENTION

LA PARTICIPATION DES USAGERS

LE PROJET PERSONNALISE

La Loi n° 2002-02 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale met l'accent sur la promotion des droits des usagers et ce, notamment, via une dimension de personnalisation de l'accompagnement.

Elle se traduit à l'ESAT par un document individuel de prise en charge qui précise les objectifs et prestations adaptées à la personne : le projet personnalisé. C'est au cours d'un entretien spécifique auquel participe l'usager, le Moniteur référent et la Conseillère en Economie Sociale et Familiale que sont définies les modalités de la mise en place et un suivi de ce projet. Cet entretien peut être préparé par l'usager en remplissant le formulaire « je construis mon projet » (cf document ci-dessous). D'autre part, ils peuvent s'ils le souhaitent, avoir la possibilité d'y associer une personne de leur choix en lui permettant de s'exprimer par le biais d'un document à compléter.

Au cours des 2 ans qui suivront, des points réguliers seront effectués avec l'encadrement pour suivre les échéances fixées ensemble et réévaluer les objectifs du projet personnalisé comme le recommande l'ANESM dans ses publications. La 1^{ère} année est un suivi simplifié, la seconde année : réécriture du projet.

	EN- 3.1-06 20.09.11 Page:1/2
	
	
<p>Document de préparation Je prépare mon entretien de projet personnalisé</p>	

	EN- 3.1-07 20.09.11 Page 1/2
<p>JE PARTICIPE AU PROJET PERSONNALISE !</p>	
	
<p>Document préparatoire A l'entretien de projet personnalisé</p>	

PARTIE 3 - LES MOYENS AU SERVICE DU PROJET

I. LES RESSOURCES HUMAINES

LES FONCTIONS

Dans le cadre de l'évolution des organisations de l'Association « Psy'Activ » et de ses établissements, le Conseil d'Administration a retenu une structure d'organisation en deux pôles : le pôle médical et le pôle insertion sociale et professionnelle.

Le premier concerne le soin hospitalier et est un pôle d'établissements au service de patients, le second concerne les personnes en situation de travail, que ce soit des patients, des stagiaires, des usagers ou des ouvriers.

L'arrivée d'un Directeur de Pôle en août 2014 a permis de renforcer les compétences d'encadrement afin de respecter l'ensemble des réglementations du fait de la nature « établissement médico-social » et des aspects techniques des activités de production.

De plus, un Chef de Service production et commercialisation a été recruté au 1^{er} avril 2015 pour assurer la continuité et la sécurité du fonctionnement de l'établissement.

Enfin, un Psychologue interviendra tous les mardi après-midi à compter du 1^{er} septembre 2015.

LA DYNAMIQUE DE TRAVAIL D'ÉQUIPE, LA COORDINATION ET L'INTERDISCIPLINARITE

L'équipe encadrante de l'ESAT Sud Loire est une équipe pluridisciplinaire. Chaque personne de cette équipe a un rôle précis, avec des liaisons fonctionnelles entre chaque type de poste. Le travail d'équipe est articulé autour de trois grands axes, dans lesquels chacun s'investit.

Le premier axe est constitué par le suivi hebdomadaire de l'activité et des usagers. Cet axe se concrétise principalement par des réunions de service une fois tous les 15 jours pendant 2 heures. Ces réunions régulières sont un espace d'échange sur le déroulement des semaines écoulées afin que chacun soit au fait de l'actualité de l'établissement et puisse adapter, le cas échéant, son fonctionnement.

Le second axe est centré plus spécifiquement sur l'utilisateur et sur son environnement. Il s'agit d'approfondir certains points, de contribuer à améliorer l'environnement de travail et de suivre de façon concrète les évolutions des personnes accueillies, usager par usager. Ce travail se déroule sous plusieurs formes : réunions de synthèse, entretien de projet personnalisé avec l'utilisateur, entretien professionnel annuel avec l'utilisateur et réunion annuelle de bilan avec chaque groupe d'utilisateurs.

Enfin, l'équipe s'investit dans l'avenir de l'ESAT et dans les différents projets qui s'y rapportent. Ainsi, le déploiement de la démarche d'amélioration continue de la qualité concerne et réunit l'ensemble de l'équipe, comme pour la réalisation de l'évaluation interne, le renouvellement du projet d'établissement, la relocalisation du bâtiment ou les perspectives d'évolution de la structure. Cet investissement se traduit par une participation active aux réunions et consultations mises en place autour de ces différentes thématiques.

2. LA DEMARCHE QUALITE ET LA GESTION DES RISQUES

L'ESAT Sud Loire a débuté sa démarche d'évaluation externe. Celle-ci se déroulera à partir de septembre 2015 pour se terminer le 30 novembre 2015 (date de finalisation du rapport). La Société ENEIS CONSEIL a été choisie pour procéder à cette évaluation externe.

Le dossier plan bleu est en cours d'instruction.